

# Accueil de loisirs MERCREDI



## Pour les enfants scolarisés du CP au CM2

Amplitude d'ouverture : 7h à 18h30

<u>Lieu d'accueil</u>: Centre social (35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

#### Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi		
Avec repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	
Arrivée le matin entre 7h et 9h ou par navette.	<u>Arrivée le matin</u> entre 7h et 9h ou	<u>Arrivée le matin</u> entre 7h et 9h ou	<u>Arrivée</u> entre 11h45 et 12h15	<u>Arrivée</u> entre 13h15 et 14h	
i e	par navette	navette	5	5	
<u><b>Départ le soir</b></u> entre 16h30 et 18h30 ou par navette	<u>Départ</u> entre 13h15 et 14h	<b>Départ</b> ente 11h45 et 12h15	<u>Départ</u> entre 16h30 et 18h30 ou navette	<u><b>Départ</b></u> entre 16h30 et 18h 30 ou par navette	

# Transports : A Changement d'horaires à partir du mercredi 9 janvier

	Chantenay	Azy le Vif	Luthenay-	Livry	Langeron	Mars/allier
	St Imbert	Place de	Uxeloup	Place de la	Place de	Place de la
	Place de	l'église	Place de la	mairie	l'église	mairie
	l'église		mairie			
Matin	7h30	8h30	8h15	8h30	7h45	7h30
Soir	17h45	17h55	18h05	17h30	17h45	18h



Les navettes devront être réservées 8 jours à l'avance Il n'y a pas de navettes possibles entre 12h et 14h

#### Repas:

Les repas sont pris au Centre Social à partir de 12h et fournis par la société ANSAMBLE. Pour bénéficier des repas, l'enfant doit être inscrit 8 jours avant. <u>Tout repas commandé sera facturé</u>.

#### **Divers**:

Si votre enfant participe à une activité sur St Pierre le Moûtier, il pourra être accompagné sur le lieu d'activité à condition d'avoir prévenu le Centre Social en ayant rempli l'autorisation adéquate.



## Modalités d'inscriptions : l'inscription se fera de vacances à vacances (au plus tard

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil pour obtenir un formulaire d'inscription.
- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet http://www.csi-stpierre.fr
- Les inscriptions seront validées par mail ou message

Pour répondre aux exigences des différents organismes partenaires, il est indispensable que la fiche sanitaire et autres autorisations soient complétées aussi précisément que possible et remis au Centre Social.



# Changement pour les Modalités de règlements:

Une facture sera adressée aux familles à la fin de chaque mois et le règlement s'effectuera par chèque à l'ordre du Centre Social ou en espèce à l'accueil du Centre Social ou par virement (IBAN sur facture). Le chèque peut être remis aux animateurs de l'accueil de loisirs, à l'accueil du Centre Social ou dans la boîte aux lettres du Centre Social.

Depuis le 01/11/2018, vous pouvez régler par chèque CESU dématérialisé avec notre numéro adhérent (fourni sur demande) via votre espace personnel.

#### **Conditions financières**:

Quotient	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas	
familial	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
o à 450 €	2,00€	3,00 €	5,00 €	6,00€	7,00 €	8,00 €
451 € à 600 €	3,00 €	4,00 €	6,00 €	7,00€	9,00 €	10,00€
601 € à 750 €	4,00€	5,00€	7,00 €	8,00 €	11,00 €	12,00 €
À partir de 751 €	5,00€	6,00€	8,00 €	9,00€	13,00 €	14,00€

L'adhésion 2019 au Centre Social est valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 et est obligatoire :

• 12 € par famille Pour les habitants des communes adhérentes

(Azy le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup,

Mars sur Allier et Saint Pierre le Moûtier).

• 14 € par famille Pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente à la structure.

Le Conseil d'Administration du Centre Social a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.

A partir du 1er septembre 2018, toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h à l'avance) sera facturée en totalité et ne sera pas remboursée.

### Numéro de téléphone à joindre :

<u>Centre Social</u>: **03.86.37.20.58** 

Pendant les jours et heures d'ouverture du Centre Social (du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 15h30) ou messagerie vocale.

<u>Téléphone portable</u>: 06.41.52.05.62 pour prévenir les animateurs en cas d'urgence entre 17 h et 18 h 30.